

Sur l'utilisation abusive de l'article 45 de la Constitution

Publication : lundi 24 octobre 2022 09:11

Dans le cadre de l'examen d'une proposition de loi relative aux déserts médicaux, je suis intervenu afin de dénoncer une nouvelle fois l'application restrictive de l'article 45 de la Constitution afin de rejeter des amendements considérés comme des cavaliers législatifs

>> [Lire son intervention](#)

>> [Voir la vidéo de son intervention](#)